

Version: 2 mars 2020

Fiche d'information : agenda éconumérique

Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire

D'ici quelques années seulement, le secteur du numérique pourrait, à l'échelle mondiale, générer davantage d'émissions de CO2 que le trafic automobile. La transformation numérique est-elle en train de devenir un problème pour le climat ? Ou le numérique, bien utilisé, est-il la clé vers plus de durabilité et une meilleure protection du climat ? Avec l'agenda éconumérique, le ministère fédéral de l'Environnement présente des mesures concrètes grâce auxquelles le numérique peut être façonné dans le respect du climat et utilisé pour œuvrer en faveur de la prospérité et de la compétitivité ainsi que de l'équité sociale et d'un environnement intact. Dans le même temps, l'agenda identifie des opportunités numériques pour une politique environnementale plus efficace.

Déjà, lors de la conférence re:publica 2019, la ministre fédérale de l'Environnement avait présenté quelques-uns des grands axes de l'agenda éco-numérique et ainsi ouvert un large processus participatif. Dans le cadre d'un cycle d'ateliers (#umwelt.werkstatt) organisé sur trois semaines, le ministère fédéral de l'Environnement a élaboré l'agenda avec l'aide de quelque 200 spécialistes du domaine. L'agenda comprend plus de 70 mesures concrètes destinées à façonner un monde numérisé respectueux de l'environnement.

Les 70 mesures inscrites à l'agenda éco-numérique visent à :

- réduire les besoins énergétiques et la consommation en ressources des technologies numériques,
- œuvrer pour davantage de transparence auprès des consommateurs et de l'industrie,
- promouvoir les innovations dans le sens de la transformation écologique et sociale,
- opérer la transformation numérique de la politique environnementale.

Les cinq mesures suivantes jouent un rôle clé :

Durée de vie prolongée des terminaux numériques/engagement sur la durée de vie à l'achat :

Les appareils comme les smartphones et les tablettes doivent durer plus longtemps. Grâce à l'élargissement des obligations européennes imposées aux producteurs par l'introduction d'un engagement sur une durée de vie garantie pour les produits électroniques numériques, les fabricants entreront en concurrence pour produire le produit le plus durable. Les produits devront être plus durables grâce à des règles contraignantes sur les mises à jour, les pièces de rechange et les solutions inter-fabricants pour le remplacement des batteries, des écrans et d'autres composants matériels. Ces règles pourraient être introduites dans le cadre de la

directive européenne sur l'écoconception. Le gouvernement fédéral devrait s'engager dans ce sens dans le cadre de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne.

Plus de transparence dans le commerce en ligne :

En particulier pour les achats en ligne, il est important de faciliter l'accès aux informations pour les utilisateurs en vue d'un achat écoresponsable. Les aspects de durabilité devraient faire partie intégrante des processus de recherche et de décision. Pour ce faire, les places de marché pourraient être amenées à indiquer des informations produits pertinentes en termes d'impact sur l'environnement, utiliser des labels de développement durable, prendre en compte des critères de durabilité dans les algorithmes de recherche et de sélection ou encore simplifier aux utilisateurs la recherche de produits durables grâce à la mise en place d'un filtre.

Introduction d'un passeport produit numérique :

Le passeport produit numérique est un ensemble de données qui regroupe les composants, les matériaux et les substances chimiques ou d'autres informations concernant la réparabilité, les pièces de rechange ou l'élimination conforme pour un produit donné. Cela permettra aux consommateurs et aux consommatrices, à l'industrie et au secteur de la gestion des déchets d'agir de façon plus durable. Pour ce faire, le ministère fédéral de l'Environnement soutient l'initiative de la Commission européenne, dans le cadre de la présidence du Conseil de l'UE, de développer un passeport produit numérique. Un tel passeport pourrait être développé pour différentes catégories de produits, y compris pour les denrées alimentaires. Pour commencer, l'accent sera mis cependant sur les technologies de l'information et de la communication.

Streaming de médias plus respectueux de l'environnement :

Il convient d'introduire des règles régissant le streaming de médias (de vidéos en particulier) pour réduire les débits de données élevés engendrés par cette activité. Celles-ci pourraient inclure par exemple l'exploitation des centres de calcul avec de l'électricité 100 % verte et l'utilisation intelligente de la chaleur fatale. Elles devraient également déboucher sur la désactivation par défaut de la fonctionnalité AutoPlay et la mise à disposition de vidéos uniquement dans la qualité adaptée au terminal et réellement perceptible par l'œil humain. Les fournisseurs devront également éviter les copies de vidéos, souvent présentes à l'identique des milliers de fois sur les serveurs. Une solution rapide serait un engagement volontaire de la part des exploitants de plateformes. À moyen terme, cela nécessite par ailleurs des prescriptions contraignantes en termes d'efficacité sur le plan énergétique et sur celui de l'utilisation des ressources des centres de données, en tant que condition requise pour un streaming écologique, par exemple.

Pôle d'innovation numérique pour le climat (« Digital Innovation Hub for Climate ») :

Une politique ambitieuse en matière d'environnement et de climat a besoin d'innovations. Les nouvelles technologies et techniques, seules, ne constituent toutefois pas le progrès, et les innovations ne sont pas une fin en soi. Les solutions numériques pour la protection du climat doivent être développées par la mise en place d'un réseau « hub of hubs » ainsi que d'une plateforme de contacts, de conseils et de mise en réseau à destination des entreprises naissantes, des PME et des entreprises établies dans le cadre du programme de protection du climat 2030.

212 spécialistes/acteurs participant au cycle d'ateliers d'élaboration de l'agenda (#umweltwerkstatt)

72 Mesures réparties en...

25 mesures déjà lancées

25 mesures nouvellement initiées

22 mesures à venir

Impulsions pour la présidence du Conseil de l'UE

À partir du 1^{er} juillet 2020, l'Allemagne prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois. La ministre fédérale de l'Environnement souhaite mettre à profit la présidence allemande pour donner de nouvelles impulsions en matière de lien entre la protection environnementale et la transformation numérique.

Des informations détaillées sont disponibles sur le site :

www.bmu.de/digitalagenda